



FAITES LA DIFFÉRENCE - REJOIGNEZ LA COMMISSION EUROPÉENNE

Vous souhaitez contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne ? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation au sein de l'UE ? Dans ce cas, venez travailler à la Commission européenne, où vous pourrez vraiment faire la différence !

Le personnel de la Commission est un groupe diversifié de personnes motivées pour contribuer à faire de l'Europe - et du monde - un endroit meilleur. Elles viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Des nationalités, des langues et des cultures différentes font de la Commission un lieu de travail dynamique et ouvert à tous.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES ET BIEN PLUS ENCORE :

- Des positions intéressantes et stimulantes avec de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière ;
- Des opportunités de travailler dans plusieurs domaines d'activités durant votre carrière ;
- Des conditions de travail flexibles et la possibilité de télétravail - nous tenons à votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- Un package financier compétitif, comprenant des régimes attractifs en matière de pension et de couverture en cas de maladie et d'accident ;
- Des écoles multilingues pour vos enfants ;
- Nous sommes également fiers d'être un employeur respectueux de l'égalité des chances et promouvons la diversité et l'inclusion.

Nous recrutons des profils très divers :

Nous ne recrutons pas seulement des politologues et des juristes, mais aussi toutes sortes de profils, y inclus des spécialistes dans les sciences naturelles, des linguistes, des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Pour en savoir plus [Priorité aux personnes — Travailler à la Commission européenne - Commission européenne \(europa.eu\)](#)



PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

La Commission européenne recrute souvent, en plus de ses fonctionnaires permanents, des agents non permanents. Il existe deux catégories d'agents non permanents :

- Des [agents temporaires](#) sont recrutés pour occuper des postes vacants pendant une période déterminée ou pour effectuer des tâches spécialisées.
- Des [agents contractuels](#) peuvent fournir une capacité supplémentaire dans des domaines spécialisés où le nombre de fonctionnaires disponibles est insuffisant ou effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés sous contrat à durée déterminée (maximum 6 ans dans une institution de l'UE), mais dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences, les délégations ou les représentations).

Pour plus d'informations sur les différentes [catégories de personnel](#)



Coordinateur Vérification financière, budget et comptabilité

à l'Office OIL de la Commission européenne

Titre du poste: Coordinateur Vérification financière, budget et comptabilité

Domaine: Gestion financière et budgétaire

Où : Unité OIL.06 - « Finances – Achats- Reporting - Contrôle interne », Luxembourg

Groupe de fonctions : GF IV

Type de contrat : 3bis

Manifestez votre intérêt jusqu'au : 26.07.2024 - 12h00 (heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

L'Office Infrastructures et Logistique (OIL) Luxembourg est un office administratif qui compte environ 430 personnes. Sa mission consiste à assurer l'exécution de l'ensemble des actions liées à l'hébergement du personnel, à la gestion des infrastructures sociales et à la logistique de la Commission à Luxembourg.

L'unité OIL.06 est une unité dynamique qui compte une quarantaine de personnes, est chargée des finances, des achats, du contrôle interne et du reporting. Elle est organisée en trois secteurs, dont le secteur OIL.06.001 « Vérification financière, budget et comptabilité » qui compte une dizaine de personnes.

NOUS PROPOSONS

L'unité OIL.06 propose un poste de coordinateur de secteur qui devra encadrer et gérer les ressources du secteur « Vérification, budget et comptabilité », en veillant à la réalisation de ses objectifs dans les délais impartis. Il/elle sera responsable de la programmation du secteur et de son suivi.

Ses autres tâches consistent notamment à :

- Participer à la gestion des ressources humaines du secteur, en particulier dans le cadre des recrutements ainsi que des demandes de congé, de formations, de télétravail et autres formules de travail... ;
- Veiller à entretenir une bonne ambiance de travail et un haut degré de motivation des collègues du secteur ;
- Veiller à la répartition équitable des tâches au sein du secteur et à la continuité du service ;



- S'assurer que tous ses collègues de secteur disposent des outils et des informations nécessaires au bon accomplissement de leurs tâches ;
- Gérer tous les aspects de la préparation des budgets des unités opérationnelles à leur suivi et exécution ;
- Être un acteur clé dans la négociation auprès de la DG BUDG ;
- Encadrer et superviser trois équipes : une équipe chargée de la vérification financière ex ante des transactions d'OIL (engagements, déagements, paiements, ordres de recouvrement); une équipe chargée de la comptabilité de la Restauration administrative et de la Restauration du Foyer européen ; et une équipe chargée de la préparation, de l'exécution et de la clôture du budget d'OIL, du budget interinstitutionnel pour le Centre Polyvalent de l'enfance et pour le Foyer européen et de la comptabilité générale de l'Office.
- Veiller à la mise à jour des procédures, des normes et des méthodes de travail du secteur ;
- Assumer des responsabilités importantes dans le domaine du budget, de la gestion financière et de la comptabilité. Fournir une assistance efficace et des conseils de haut niveau à l'encadrement supérieur dans le domaine de la comptabilité ;
- Conseiller son chef d'unité sur les sujets concernant les activités du secteur et plus généralement la gestion financière à l'OIL ; et
- Si nécessaire, participer au reporting de l'OIL (plan de gestion, rapports d'activités etc.).

NOUS RECHERCHONS

Nous recherchons un(e) personne dynamique, faisant preuve de méthode, d'initiative, de rigueur, de précision, et de diplomatie. Il/elle doit avoir un fort degré d'autonomie et une bonne capacité de communication, y compris devant un groupe. Il/elle doit avoir de solides aptitudes en matière de gestion d'équipe. Il/elle doit avoir une parfaite maîtrise des règles budgétaires de la Commission, et des modes de délégations (sub-délégations croisées, codélégations) et le charge back. Il faut également bien connaître la comptabilité en partie double, y compris le calcul des provisions et des subventions.

Il/elle doit avoir une très bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Une bonne connaissance des outils financiers utilisés à la Commission européenne (ABAC et SAM).

COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT ?

Afin de garantir l'égalité d'accès à tous, la Commission recrute à partir d'une base de données permanente de candidatures spontanées. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à aider les recruteurs à identifier les candidats potentiellement intéressés dans cette base de données.

En pratique, pour manifester votre intérêt, veuillez suivre les deux étapes suivantes :

1. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans la base de données ouverte en permanence d'EPSO, veuillez le faire à l'adresse suivante : [CAST Permanent](#). Veuillez sélectionner parmi les



procédures de sélection de l'agent contractuel le profil permanent CAST qui correspond le mieux à votre formation et à votre expérience.

2. Vous devez envoyer vos documents en **un seul pdf dans l'ordre suivant** :
 1. Votre CV
 2. Lettre de motivation
 3. Formulaire de candidature dûment complété.

Veillez envoyer ces documents avant la date de clôture de la publication à l'adresse suivante :

OIL-06-EXTERNAL-PUBLICATIONS@ec.europa.eu

en indiquant la référence de l'appel à manifestation d'intérêt **JD 452593 + vos initiales** en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture de la publication.



ANNEXE

1. Sélection

➤ Suis-je éligible pour postuler ?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature :

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté en tant qu'agent contractuel auprès de la Commission européenne que si vous répondez aux critères suivants:

Critères généraux:

- Être citoyen d'un État membre de l'UE et jouir de tous vos droits en tant que citoyen;
- Avoir rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions liées au poste;
- Produire les références de moralité appropriées quant à l'aptitude à l'exercice des fonctions.
- Avoir réussi un EPSO CAST dans le groupe de fonctions du poste à pourvoir. Au stade de la candidature, il suffit d'être enregistré dans la base de données [EPSO CAST](#).

Qualifications:

avoir un niveau d'enseignement correspondant à des études universitaires complètes d'au moins trois ans attestées par un diplôme.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple par le ministère de l'Éducation) seront acceptés.

Langues:

- avoir une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'UE¹
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum)² d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

¹ Les langues officielles de l'Union européenne sont : BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).

² Pour plus de détails sur les niveaux de langue, veuillez consulter le Cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>).



➤ **Qu'en est-il des étapes de sélection ?**

L'unité de sélection choisit dans la base de données EPSO³ les candidats ayant le profil approprié et les convoque à un entretien. Pour l'entretien, un panel de sélection est mis en place afin d'évaluer les meilleurs candidats. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.

Pour des raisons opérationnelles et afin de mener à bien la procédure de sélection le plus rapidement possible dans l'intérêt des candidats et de l'institution, la procédure de sélection se déroulera en français et éventuellement dans une deuxième langue officielle.

³ Par conséquent, les candidats qui n'ont pas encore réussi un CAST au niveau Groupe de fonctions IV, doivent enregistrer leur profil à cette <https://eu-careers.europa.eu/fr/job-opportunities/open-vacancies>.



2. Recrutement

Le candidat sélectionné pour le recrutement devra fournir des documents justificatifs des déclarations faites dans la base de données et, si jugé pertinent, dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical obligatoire préalable au recrutement et effectué par la Commission.

➤ Type de contrat et conditions de travail

Le lieu de travail sera à **Luxembourg**.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) en qualité d'**agent contractuel en vertu 3(bis) du Régime Applicable aux autres Agents**, dans le **groupe de fonctions GF IV**. Des informations générales sur les agents contractuels sont disponibles sur ce lien.

Le grade ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis sur la base de l'expérience professionnelle antérieure des candidats, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Pour les agents contractuels visés à l'article 3bis, le premier contrat sera de 1 an. Le contrat peut être prolongé dans l'intérêt du service. Si une deuxième prolongation du contrat est dans l'intérêt du service, le contrat sera à durée indéterminée.

La durée de la prolongation sera définie selon les règles générales d'exécution applicables à ce moment-là, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) relative aux politiques d'engagement et de recours aux agents contractuels.

Tous les nouveaux membres du personnel doivent passer avec succès une période de stage de 9 mois.

La rémunération des agents consiste en un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à un impôt prélevé par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination conformément à l'article 1d du statut.

Pour plus d'informations sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique [Conditions de travail et avantages des carrières dans l'UE](#).



Pour les informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la [politique de confidentialité](#) spécifique au point "7. Information des personnes concernées sur leurs droits", pour connaître vos droits et la manière de les exercer en plus de la politique de confidentialité résumant le traitement de vos données.